



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1795 VENDREDI 2 AOÛT 2013

Drame du 4 mars

La police disperse des manifestants à Talangai

Un groupe de personnes affectées par le sinistre de Mpila, habitant le quartier Kanga-Mbandzi dans l'arrondissement 6-Talangai, a amorcé une manifestation sur la voie publique, jeudi aux premières heures de la matinée.

Plusieurs manifestants ont expliqué leur agissement par le manque d'informations sur les modalités de reconstruction des habitations détruites par les explosions de mars 2012. « Nous ignorons le projet du gouvernement pour notre quartier. Que les autorités nous rassurent car nous ne savons pas si nous allons quitter le quartier ou pas », s'est plaint un manifestant. La marche a été dispersée par la police qui a dû faire usage de bombes lacrymogènes.

Page 5



MÉDIAS

Le CSLC appelle à la création de véritables entreprises de presse

Au terme d'une ronde effectuée jeudi dans une quinzaine d'organes de la presse écrite, installés à Brazzaville, le président du conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, a invité les responsables desdits organes à créer de véritables entreprises de communication.

Dépôt légal non effectué, sièges moins commodes pour l'exercice de la profession et de sérieux problèmes administratifs, tels sont, en substance, les maux qui minent la plupart d'organes de la presse écrite privée congolaise.

Page 4

ÉDITORIAL

Informer, communiquer...

Page 2

Agriculture

Le ministre se félicite du regain des investissements étrangers



Dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, le ministre de l'agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou, a souligné l'intérêt des capitaux étrangers dans le secteur agricole congolais.

Cette tendance à l'attrait des investisseurs étrangers est le résultat de la réforme du cadre macroéconomique entreprise depuis plusieurs années au Congo, avec, à la clé, la pacification et la sécurisation des investissements.

« De nombreux opérateurs frappent à la porte de l'économie agricole de notre pays. Certains sont déjà sur le terrain et d'autres ont terminé les négociations avec nous. Certains nous ont déjà écrit au titre des manifestations d'intérêts et sous peu nous allons ouvrir des négociations pour qu'eux aussi soient sur le terrain », a-t-il indiqué.

Page 3

ENTREPRENEURIAT

La multiplicité des taxes freine le développement des PME

Une enquête réalisée par le centre de recherche et d'études en sciences sociales et humaines a révélé que la multitude des taxes imposées aux petites et moyennes entreprises constituent un frein pour le développement de ce secteur en République du Congo.

Financée par Trust Africa, une institution basée à Dakar au Sénégal, l'étude menée pendant une année à Brazzaville et Pointe-Noire (deux principales villes du Congo) a pour objectif d'inciter le gouvernement à renforcer le climat des affaires en vue d'améliorer la position du Congo dans le Doing Business. « Lors de notre enquête, il ressort qu'en dehors de la fiscalité qui demeure encore un problème, le nombre de taxes est élevé. Vingt taxes au moins contre huit taxes au maximum en République centrafricaine », a déclaré le directeur du centre de recherche, Jean Christophe Boungou Bazika.

Page 4

ÉDITORIAL

Informer, communiquer...

La visite que le Président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, a effectuée hier dans nos bureaux, est importante à plus d'un titre. Et nous sommes heureux d'avoir pu dialoguer avec un homme, une équipe, une institution dont la mission est de veiller à ce que la presse fasse correctement son travail en respectant les principes sur lesquels se trouve fondée notre démocratie.

Cette visite témoigne de l'intérêt que portent aujourd'hui les dirigeants de notre pays à la presse écrite qui, jusqu'à une date récente, était la parente pauvre des médias congolais. Alors que les journaux contribuent de façon déterminante, partout dans le monde, au bon exercice de la démocratie, cette forme de presse ne disposait, en effet chez nous, ni des ressources humaines, ni des moyens techniques qui permettent d'éditer des quotidiens et des périodiques de qualité; si bien que, mise à part La Semaine Africaine et quelques titres à parution épisodique, le Congo n'avait pas de journaux imprimés dignes de ce nom.

Sans nous flatter outre mesure, il est certain que la création des Dépêches de Brazzaville, il y a cinq ans, a comblé un vide aussi dangereux qu'inquiétant. Sans doute la création de notre quotidien n'a-t-elle pas résolu totalement le problème dans la mesure où nous n'avons pas de concurrent au plan quotidien, ce qui prive la population d'un regard différent, distinct du nôtre, sur l'actualité; mais du moins a-t-elle permis aux Congolais d'échapper à la dictature de l'audiovisuel. Et c'est déjà beaucoup, à nos yeux en tout cas, car la radio comme la télévision, aussi bien faites soient-elles, n'ont pas la capacité de creuser l'information qui leur parvient par de multiples sources.

Tout en reconnaissant la qualité des Dépêches de Brazzaville, Philippe Mvouo a formulé des remarques aussi justes que fondées sur des points précis concernant nos propres activités et, cela va de soi, nous en tiendrons le plus grand compte dans les jours et les semaines à venir. Mais il a aussi rendu hommage à une forme de presse, la nôtre, qui s'efforce de relater, au plus près, les faits marquant l'actualité. Et cela nous a profondément touchés.

Qu'il soit ici remercié de ce geste d'amitié

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

La problématique des énergies renouvelables expliquée aux députés congolais

Pour un meilleur plaidoyer auprès des acteurs de développement et des bailleurs de fonds, se tient, depuis hier à Brazzaville, un atelier de renforcement des connaissances des parlementaires congolais sur les énergies renouvelables.

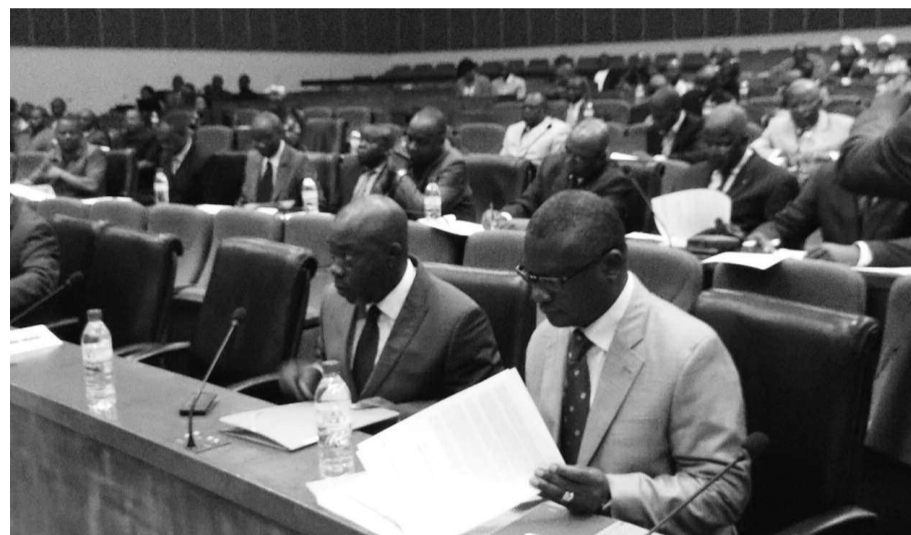
Organisé par le ministère de l'Énergie et de l'hydraulique, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, cet atelier national est une occasion pour les parlementaires d'échanger des idées et des expériences sur cette problématique afin de mieux structurer leurs débats pour des actions futures dans ce domaine.

Les organisateurs justifient leur démarche par le fait que les députés ont besoin du maximum d'informations pour lancer des initiatives à l'Assemblée nationale, y compris les outils nécessaires pour défendre le financement public des projets sur les énergies renouvelables. À cet effet, quatre thèmes sont prévus et développés par des experts venus du Sénégal, de RDC et du Congo Brazzaville. Il s'agit de : « Énergies renouvelables, défis et opportunités », « Technologies sur les énergies renouvelables », « Situation des énergies

renouvelables au Congo » et enfin, « Politiques de promotion des énergies renouvelables ». Ces échanges d'expériences porteront aussi sur la présentation de l'expérience de l'énergie en RDC et sur la présentation du rapport du projet sur les foyers améliorés et la compensation du carbone. Le représentant du Pnud a fait sa-

les continents, plus particulièrement en Afrique puisqu'il engendrera à la fois l'essor économique, la sécurité et l'indépendance énergétiques.

Pour sa part, le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, Sylvestre Ossiala, a invité les parlementaires congolais à saisir cette opportunité afin d'échanger



Une vue des parlementaires

voir que l'avenir de l'énergie renouvelable se jouait en Afrique, parce que le continent est doté d'importantes ressources en énergies renouvelables et beaucoup d'entre elles ont été diffusées avec des taux de réussites variables. L'énergie et l'eau, a-t-il poursuivi, sont deux éléments indispensables à la vie et représentent aujourd'hui un enjeu majeur de développement au niveau planétaire. Le développement énergétique durable est aujourd'hui une nécessité sur tous

avec les hautes intelligences du système des Nations unies pour que demain ces derniers puissent légiférer davantage en connaissance de cause.

Pour rappel, la République du Congo dispose d'un fort potentiel de production hydroélectrique estimé à environ 14 000 MW recensés. Mais celui-ci est encore insuffisamment exploité (à peine 194 MW), ce qui fait que le pays est encore faiblement desservi en énergie.

Jean-Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhadas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

AGRICULTURE

Le ministre se félicite du regain des investissements étrangers

Rigobert Maboundou a, dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, souligné l'intérêt des capitaux étrangers qui arrivent ces dernières années dans le secteur agricole congolais.

Selon le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, cette tendance à l'attrait des investisseurs étrangers est le résultat de la réforme du cadre macroéconomique entreprise depuis plusieurs années dans le pays avec, à la clé, la pacification et la sécurisation des investissements.

L'économie, a souligné le ministre, dépend du travail et des capitaux, mais cela ne suffit pas, encore faut-il ajouter la paix comme troisième critère. « *La qualité de notre diplomatie économique a permis que de nombreux opérateurs frappent à la porte de l'économie agricole de notre pays. Certains sont déjà sur le terrain et d'autres ont terminé les négociations avec nous. Certains nous ont déjà écrit au titre des manifestations d'intérêts et sous peu nous allons ouvrir des négociations pour qu'eux aussi soient sur le terrain* », a-t-il indiqué.

Parmi les investisseurs reçus ces deux dernières années dans le secteur agricole congolais, des fermiers sud-africains installés à che-

val entre les départements du Niari et de la Bouenza. Ils entreprennent déjà la culture du maïs et vont poursuivre avec les cultures maraichères, le haricot, avant de se lancer dans l'élevage bovin. Grâce ces investissements, la production du maïs a dépassé les besoins nationaux l'année dernière.

Après eux, c'est la société malaisienne Atama Plantation, installée entre les départements de la Sangha et de la Cuvette pour le développement du complexe agro-industriel du palmier à huile. Elle produira à terme l'huile rouge et l'huile blanche qui découle de l'extraction de l'amande de la noix de palme.

Des investisseurs brésiliens viennent, quant à eux, de bénéficier d'une réserve foncière de l'État dans le département de la Bouenza pour produire de manière anticipée le maïs. En réalité, leur grand projet est le développement du complexe de plantation de canne à sucre pour la production de l'éthanol.

D'autres sociétés étrangères installées nouvellement au Congo développent un paquet d'activités allant de palmiers à huile à l'hévéa, en passant par le café, l'agro-industrie et l'industrie. Le café et le palmier à huile en ce qui



La palmeraie d'Atama plantation à Yengo (Sangha)

concerne l'agro-industrie et l'hévéa pour l'industrie. Un autre signe de relance de l'Agriculture commerciale concerne la relance de la filière cacao avec la société multinationale OLAM. Cette action a permis déjà un retour du Congo sur le marché mondial du cacao, bien qu'avec une production encore modeste.

« *Avec OLAM, nous sommes dans une procédure de relance, le test commercial a permis de porter sur*

le marché près de 200 tonnes de cacao, il s'est tout de même avéré positif pour un début. À partir de cette année, cette société va rentrer dans un programme de développement de la culture du cacao dans le département de la Sangha avant que nous n'allions dans d'autres départements, afin qu'il nous soit possible de retrouver nos marques pour cette production », assure Rigobert Maboundou.

La liste des projets n'est pas

exhaustive. Par ailleurs le ministre de l'Agriculture annonce des nouvelles arrivées imminentes : « *Il y a d'autres sociétés dans la partie nord comme dans la partie sud dont les négociations sont sur le point de se terminer. Croyez-moi qu'il y aura une grande société au début de l'année 2014 qui s'installera en ce qui concerne le développement d'un complexe agro-industriel* ».

Thierry Nougou

TRAVAUX PUBLICS

Des routes et des ponts pour structurer les réseaux de transport congolais

Dans la perspective de faciliter la libre circulation des personnes et des biens et de favoriser la connexion entre des sous-préfectures et leurs chefs-lieux, une mission du ministère des Travaux publics a procédé au lancement de travaux de réhabilitation de routes. Le ministre Émile Ouosso a posé des pierres pour la construction de ponts dans les deux Cuvettes.

Cette mission a séjourné respectivement dans les départements de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest et des Plateaux. « *La mise en place de bonnes liaisons routières entre les différents centres du pays est l'une des fonctions premières que doivent assurer les pouvoirs publics pour implanter un décor propice à la revitalisation des économies locales et à l'intégration du territoire national* », a indiqué le directeur général de l'Équipement, Joseph Bikoumou, à l'occasion du lancement officiel des travaux de construction du pont sur la Vouma, dans le département de la Cuvette.

Situé sur la boucle Linengué-Ombonio-Boua-Bokoué-Édou, la construction de ce pont mixte à superstructure métallique de type Mabey simple permettra une fluidité des denrées alimentaires des bassins de production vers les grands centres de consommation, notamment Owando, chef-lieu du département de la Cuvette. D'un coût global de près d'un million FCFA, sa construction sera assurée par la société Sotrab pour une durée des travaux estimée à huit mois.

La construction de ces ponts relève de l'engagement pris, en 2012, par le ministère de l'Équipement et des travaux publics de construire des ouvrages d'affranchissement viables en remplacement des ponts en bois et éventuellement des bacs. C'est d'ailleurs dans cette optique que s'est inscrit le lancement des travaux de construction des ponts sur la Ngoko (Cuvette) et la Lékona (Cuvette-Ouest).



Le ministre Émile Ouosso pose la première pierre de la construction du pont sur la Vouma, le 28 juillet 2013

Des nouvelles routes de desserte pour la Cuvette

Un investissement de près d'un milliard FCFA sera consenti par le ministère des Travaux publics pour la construction de six axes routiers de desserte locale dans le département de la Cuvette, précisément dans le district de Makoua. Ces routes, dont les travaux ont été lancés par le directeur de cabinet du chef de l'État, Firmin Ayessa, en présence du ministre Émile Ouosso, seront exécutés par les entreprises Sipam TP

pour les axes Lengui-Onda-Ikemou-Otamba-Boda-Yombé ; Adzia-Yombé ; Olongo-Okombé et Mongui-Ibongo, et par la société Sotrab pour les axes Ébongo-Aboua-Mvoula-Itagneré et Aboua-Ntokouo-Otolou-Rivière Mambili à Ébogo.

« *Notre bonne volonté de conduire à terme les travaux ne suffit pas si nous n'avons pas le soutien des populations, car leur comportement dans le manque de collaboration, dans la recherche de la latérite et de l'interdiction de celle-ci complique*

les mises œuvre », a plaidé le directeur général de Sipam TP, Fernand Massala.

Les travaux prévus sur les six axes routiers portent, entre autres, sur le dégagement de l'emprise de la route, la mise hors d'eau de la route dans les zones marécageuses au moyen de remblais, le rechargement de la chaussée en matériaux sélectionnés, la construction des ouvrages de franchissement de type dalot et l'aménagement de la plateforme.

Afin de tenir le cap, une équipe de surveillance et de contrôle quotidien des travaux a été mise en place par la direction départementale de l'Équipement et des travaux publics de la Cuvette. Par ailleurs, conscient de la complexité des travaux à réaliser sur ces différents axes, Sipam TP s'est engagé à installer une brigade sur les différents chantiers. Chaque brigade sera dotée d'un bulldozer, de deux excavateurs, d'un chargeur et d'un compacteur.

Guy-Gervais Kitina

MÉDIAS

Philippe Mvouo entretiendra la presse écrite le lundi 5 août

Le président du conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo présentera, au cours de cette séance de travail, la fiche exhaustive des maux qui minent la presse écrite privée au Congo.

Cette rencontre intervient après la visite que Philippe Mvouo a effectuée le 1^{er} août dans une quinzaine d'organes de presse écrite installés à Brazzaville. Au terme de cette ronde, le président de l'institution de régulation des médias a constaté que de nombreux organes de presse sont logés dans les sièges moins commodes et éprouvent de sérieux problèmes dans leur fonctionnement administratif.

Il a également noté que peu d'organes de presse écrite font le dépôt légal comme le recommande la loi. De même, dans les salles de rédaction de certains médias, les responsables ne prennent pas soin d'afficher la Charte des professionnels de l'information et de la communication, issue des états

généraux de la presse congolaise organisés à Brazzaville en 1992.

Les journaux sommés de payer désormais l'impôt

Le président du CSLC a rappelé aux responsables des organes de presse écrite que le moment est arrivé qu'ils deviennent de véritables entreprises de communication. Dans la mesure où, a-t-il ajouté, le ministère des finances a envoyé une correspondance au conseil qui enjoint les organes de presse écrite de payer désormais les impôts.

Dans les échanges avec les responsables des organes de presse, le président du conseil leur a exhorté à s'organiser administrativement afin que la presse écrite congolaise inscrive son nom dans les annales continentales de la

communication, comme cela est le cas dans d'autres pays d'Afrique.

Certains responsables des organes de presse écrite ont déploré le fait que l'État congolais n'octroie pas une subvention à la presse écrite privée. À ce sujet, le président du conseil a répondu,

« L'État ne peut pas octroyer une subvention aux organes de presse qui ne sont pas administrativement bien organisés »

sans ambages, que « lorsqu'une personne crée une entreprise, il doit avoir un capital avant de compter sur les subventions. D'ailleurs, l'État ne peut pas octroyer une subvention aux organes de presse qui ne sont pas administrativement bien organisés ».

La sécurité sociale des agents doit être une priorité !

Par ailleurs, Philippe Mvouo a invité les responsables des organes de presse à assurer la sécurité sociale de leurs agents. « Lorsque vos agents versent les cotisations à la caisse nationale de sécurité sociale, vous leur assurez

la retraite et vous leur garantissez le reste de leurs jours sur la terre », a-t-il dit.

Les responsables des organes de presse écrite ont expliqué au président du conseil qu'il est très difficile de faire fonctionner correctement un organe de presse au Congo. « Il n'y a pas assez d'an-

nonces au Congo. Vous savez que le journal se vend aussi bien aux annonceurs qu'aux lecteurs. Le Congo est un marché pauvre en ce qui concerne les annonces », a déclaré un responsable d'un organe de presse. Dans tous les médias où le président du conseil est passé, les responsables affirment avoir pris bonne note des conseils pratiques qu'il leur a prodigués. Les organes de presse écrite, visités par le président du CSLC, le 1^{er} août, sont : l'Agence congolaise d'information, les Dépêches de Brazzaville, le Patriote, le Troubadour, la Voix du peuple, la Griffes, le Cocorico, Talassa, Econews 777, Emmanuel, le Nouveau regard, Congo magazine, la Semaine africaine et TerrAfrica.

Roger Ngombé

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

La fiscalité empêche le décollage du secteur

La réduction du nombre des taxes à payer devrait permettre aux responsables des petites et moyennes entreprises (PME) de développer le secteur.

Le directeur du Centre de recherche et d'études en sciences sociales et humaines, Jean Christophe Boungou Bazika, en a formulé le vœu, le 1^{er} août à Brazzaville, lors d'un atelier de restitution d'une étude sur le thème « Incidence des politiques fiscales et environnementales sur les PME ». « Nous avons interrogé les responsables des PME lors de notre enquête à Brazzaville et à Pointe-Noire. Il en ressort qu'en dehors de la fiscalité qui demeure encore un problème, le nombre de taxes est élevé, vingt taxes au moins. En République centrafricaine, par contre, les entreprises paient huit taxes au maximum », a déclaré le directeur dudit centre de recherche.

Financées par Trust Africa, une institution basée à Dakar (Sénégal), les études menées pendant une année et demie ont été réalisées par des chercheurs du Congo et de République centrafricaine. L'objectif de cette recherche était d'inciter le gouvernement congolais à renforcer le climat des affaires pour améliorer la position du pays au niveau du Doing Business.

Le rapport révèle également que le système fiscal congolais est moins fluide à cause non seulement du nombre élevé des taxes, mais également de la lenteur observée au niveau du système de recouvrement de ces droits de l'État.

Parmi ces charges que les PME paient à l'État, on note : les taxes sociales, de la mairie, de la police au niveau départemental, ainsi que pour les incendies. « Les entreprises passent beaucoup de temps à remplir les formulaires. Il est souhaitable que le Congo adopte le système des guichets virtuels sur internet », a indiqué Boungou Bazika. Outre le Congo, la RCA fait également partie des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale qui occupe la dernière place (180^e) dans le classement de Doing Business établi par la Banque mondiale.

Lopelle Mboussa-Gassia

CONSOMMATION

600 cartons de poissons salés avariés détruits à Pointe-Noire

L'opération a été réalisée par la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales, le mercredi 31 juillet. Ces produits de la société Faba SARL, située dans le troisième arrondissement Tié-Tié, avaient pour une bonne partie déjà été écoulés sur les marchés de la ville.

Informés par les populations, les services des enquêtes et poursuites de la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales sont allés faire le constat. Près de six cents cartons de poissons salés ont été conditionnés dans des emballages inappropriés, dont certains avaient même été déjà transformés en poussière. Ces poissons ont été saisis conformément aux textes en vigueur en République du Congo, tels la loi n° 94 du 1^{er} juin 1994 portant réglementation des prix, des normes commerciales, constatation et répression des fraudes (articles 27, 28 et 29) et le décret n° 2001-524 du 19 octobre 2001 portant interdiction d'importation de certains produits alimentaires. Selon les enquêteurs, cette quantité de poissons saisis à la Faba l'a été sur informations reçues des habitants du quartier qui supportaient très mal les odeurs dégagées par ce produit. Les équipes d'enquête ont retrouvé les poissons auprès du fournisseur à qui il est reproché non seulement la récurrence

mais surtout de pérenniser la vente d'un produit pour lequel l'information et le constat disposaient qu'il était impropre à la consommation. « Le 17 janvier 2013, Claudine Mumari, ministre du Commerce et des approvisionnements, lors de la cérémonie de présentation des vœux à son personnel, avait émis le souhait d'une collaboration étroite entre ses services et la population ainsi que les associations des consommateurs, à qui elle avait demandé d'être vigilants et en alerte pour dénoncer les commerçants véreux et ceux qui font entorse à la loi. C'est grâce aux populations de Tié-Tié et d'autres quartiers qu'on a pu mettre la main sur ces produits avariés qui étaient sur le marché », a dit Gaspard Massoukou.

L'article 2 de la loi précitée stipule que les produits impropres sont détruits par une commission composée des représentants des ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, du Commerce, de l'Environnement et de l'Intérieur. C'est à la décharge privée de Loango dans le département de Kouilou que s'est effectuée l'opération de destruction en présence des services d'hygiène, de l'environnement, de la sécurité, et de l'association de défense des droits consommateurs représentée par son président Jean-Claude Mabilia qui a déclaré que



La destruction des poissons avariés. (© DR)

cette catégorie d'opérateurs économiques méritait d'être traduite en justice afin de décourager à coup sûr d'autres commerçants véreux. Aussi a-t-il appelé à la vigilance des populations. Après d'importantes campagnes sur la transparence du marché et la publicité des prix, la direction départementale de la concurrence et de répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire est passée à la phase punitive en sanctionnant les commerçants véreux qui foulent au pied la réglementation en vigueur dans le secteur du commerce en République du Congo.

Séverin Ibara

IMMIGRATION

Le contrôle des étrangers devient systématique

Cette annonce a été faite par le directeur général de la police, Jean-François Ndenguet, le 31 juillet à Brazzaville. Lors de ce point de presse, il a édifié les journalistes sur l'opération lancée il y a deux mois dans des départements pilotes : la Sangha, la Cuvette et les Plateaux. Sur 1 502 étrangers répertoriés dans la Cuvette, 1 332 sont en situation irrégulière.



Le général Jean-François Ndenguet (au milieu) animant le point presse. (© DR)

Objectif de cette communication : éclairer l'opinion nationale et internationale sur le sens de l'« opération stérilisation de nos départements », et mettre un terme aux accusations lancées contre la direction générale de la police.

En effet, celle-ci est accusée d'aller en guerre contre les communautés étrangères régulièrement installées au Congo et de rétablir la vérité sur les accusations ubuesques et non fondées à l'égard non seulement de la direction générale de la police mais aussi des autorités du pays. Jean-François Ndenguet a rejeté l'image de pays xénophobe qui a été collé au Congo. « Il s'agit d'une opération nationale qui s'inscrit dans le cadre général de la politique congolaise en matière d'immigration. Pour garantir l'intégrité de leur territoire et la maîtrise des évolutions et des mutations de leurs populations, et pour des raisons sécuritaires évidentes, les États ont toujours eu pour principe le contrôle des flux migratoires », a précisé le directeur général de la police.

Dans le cadre des missions assignées à la police, figure la sécurisation des frontières du territoire national et le contrôle des étrangers entrant ou vivant au Congo. Ceux-ci doivent se conformer aux lois congolaises et se mettre en situation régulière.

En réalité, l'opération « stérilisation de nos départements » répond d'abord à cette préoccupation. « Cependant, elle a été lancée précisément ces derniers temps, parce qu'aujourd'hui, plus qu'hier, il y a urgence à systématiser le contrôle des étrangers », a tenté d'expliquer Jean-François Ndenguet. « En effet, à l'observation de la base des données statistiques, il apparaît que la très inquiétante recrudescence d'une certaine crimi-

nalité est le fait de ressortissants étrangers, pour la plupart en situation irrégulière dans notre pays. Ce sont des sujets étrangers qui se sont illustrés dans les actes de brigandage qui ont fait souffler un vent de panique dans nos grandes agglomérations ces derniers temps », a-t-il déploré. Et d'ajouter : « Dans les cas de grande délinquance, c'est-à-dire de crimes crapuleux, de braquages sanglants et spectaculaires ou de phénomènes de petite délinquance, notamment de vols, de prostitution et de trafic de stupéfiants, etc., des ressortissants étrangers ont été commanditaires et exécuteurs de crimes inacceptables dans notre pays. »

La police a conscience de l'impatience des populations

Le directeur général de la police a annoncé que les Tchadiens qui se sont illustrés dans des vols à main armée et des assassinats ont été arrêtés et mis hors d'état de nuire. Il s'agissait bien de ressortissants étrangers. L'on se rappellera les assassinats de paisibles ressortissants chinois avec la complicité de quelques marginaux congolais. Il a cité les vols de coffres-forts qui étaient la spécialité des citoyens venus de RDC. « Donc, nous avons systématisé le contrôle des étrangers. Les résultats de nos contrôles sont effarants », précise Jean-François Ndenguet.

S'exprimant à propos de la célébration à Djambala du cinquante-troisième anniversaire de notre indépendance, le 15 août, il a jugé urgent de sécuriser le département et particulièrement la ville de Djambala. Pour terminer, le directeur général de la police a promis de garantir la sécurité de tous et le bon déroulement des festivités nationales.

Guillaume Ondzé

DRAME DU 4 MARS

Les sinistrés de « Kanga-Mbandzi » en colère

Sortis très tôt le 1er août devant l'hôpital de base de Talangaï, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, pour faire entendre leur voix à travers une marche, les sinistrés du quartier « Kanga-Mbandzi » ont été dispersés par la police qui a fait usage de bombes lacrymogènes.

Les manifestants reprochent, entre autres, aux autorités : le manque de communication sur l'avenir de ce quartier dévasté par les explosions meurtrières du 4 mars 2012. « Nous ne connaissons pas le projet du gouvernement pour notre quartier. Que les autorités nous disent quelque chose. Aucun plan cadastral n'est monté actuellement alors que c'est ce qui pouvait nous rassurer. Jusqu'aujourd'hui, nous ne savons pas si nous devons quitter le quartier ou pas. Bientôt c'est la saison des pluies, il nous faut des garanties », a expliqué un des manifestants.

Il est également reproché au gouvernement de ne pas accorder une attention particulière aux sinistrés résidents dans ce quartier (Kanga-Mbandzi), notamment en ce qui concerne la prise en charge alimentaire. « Nous avons même rendu service au gouvernement en restant chez nous au lieu d'aller encombrer les sites d'hébergement. Nous mangeons et vivons à notre manière. Il faut que le gouvernement ait un souci pour nous en communiquant son plan cadastral pour que nous sachions ceux qui vont partir », a-t-il poursuivi. Selon un autre manifestant, les

autorités avaient promis de déplacer les sinistrés de ce quartier le 6 juillet dernier. Suite au retard pris, certaines personnes ont commencé à refaire leur toiture. Les sinistrés craignent aussi de revivre les mêmes problèmes qu'ils ont rencontrés à l'orée de la rentrée scolaire dernière car certains d'entre eux ne savaient pas dans quelle école inscrire leurs enfants. Ils ont, par ailleurs, condamné la police et la gendarmerie qui ont fait usage des bombes lacrymogènes pour les empêcher de revendiquer leurs droits. « Même un enfant de quatre ans a reçu les lacrymogènes,

Christophe, jeune du quartier faisait, lui aussi, partie des manifestants : « Nous voulons marcher pour connaître la vérité, la position de l'État vis-à-vis de notre quartier. Nous sommes en train de souffrir... Nous étions obligés de sortir dans la rue même sans obtenir l'autorisation. »

D'autres personnes qui ne veulent pas entendre parler d'expropriation demandent ouvertement la reconstruction de leurs maisons. « Les tentes ne répondent plus, nous vivons dans des mauvaises conditions et sommes même obligés de braver le froid. Ce que nous demandons, c'est la re-



Les manifestants dispersés par la police

ce qui n'est pas bien. »

D'après une femme dont les deux fils ont été interpellés par la police pendant le mouvement, le mouvement des jeunes était pacifique. « Les policiers ont arrêté mes deux enfants, il faut qu'ils les libèrent parce que s'il y avait des maisons, nous ne devrions pas arriver à ce niveau. C'est parce que nos maisons ont été détruites que nous sommes aujourd'hui à la traîne », s'est-elle plainte.

construction de nos maisons. Il n'est pas question d'argent, nous avons perdu notre papa et notre frère qui s'occupaient de nous », a déclaré une femme, la quarantaine révolue.

Rappelons que le gouvernement a entrepris depuis quelques mois les travaux de reconstruction des maisons détruites dans la zone du sinistre. Certaines sont suffisamment avancées.

Parfait Wilfried Douniama

IN MEMORIAM

2 août 2010-2 août 2013, voici jour pour jour trois ans qu'Angèle Nkouta, alias Dégouris, nous a quittés. En ce jour de triste souvenir Guy Gervais Kitina, Véronique Boumi et la famille Kimpanzou prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pense pieuse pour elle en ce jour mémorable afin que son âme repose en paix pour l'éternité.





MBOTE! PROGRAMME MBOTE

Vous faites partie des privilégiés

ACAJOU OKOUMÉ EBÈNE

EC Air
Bienvenue chez vous. www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com



JCertif
FONDATION ONGOISE POUR L'ÉDUCATION

WARID LAB
Incubateur de projets

Incubateur de projets pour développeurs brazzavillois

inscription par groupe de 4
sur www.jcertif.com
du 05/07 au 20/07

Elabore une solution informatique et et créé ta propre Start Up
Constitue un groupe de 4 personnes et inscrivez-vous sur le site www.jcertif.com. Elaborez et proposez une solution informatique destinée aux entreprises et intègrez le Lab pour une durée de six mois, avec des formations qui vous permettront de concrétiser votre projet et créer votre propre Start Up.

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123 [warid-congo](http://www.warid-congo)



BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

Communications Unifiées DATACENTER

Câblage Informatique

Sécurité Système Informatique

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

www.arc-congo.cg

JOURNÉE PANAFRICAINNE DES FEMMES

Le Congo honore les pionnières de l'OPF

L'humanité a célébré le 31 juillet, la 39e édition de la Journée internationale de la femme africaine sur le thème : « Renaissance africaine : le rôle de l'Organisation panafricaine des femmes (OPF) »

Au Congo, la cérémonie organisée à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères a, entre autres, donné lieu au lancement du prix de la Femme africaine du ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. Considérées comme les mères fondatrices de l'OPF, quatre femmes congolaises ont reçu des diplômes d'honneur. Il s'agit de l'ancienne secrétaire générale adjointe de l'organisation, Ida Victorine Ngampolo, de Romaine Ekouya Poaty, ancienne représentante de l'institution au Congo (aujourd'hui âgée de 82 ans), d'Antoinette Badila Makaya et de la défunte Okotaka-Ebalé, représentée par sa fille.

Faisant la genèse de la Journée panafricaine de la femme, la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti, a rappelé que cette fête tire son origine du congrès de la Fédération démocratique internationale des femmes, tenu en mai 1958 à Vienne, en Autriche. Au cours de ce congrès, a-t-elle expliqué, les femmes africaines avaient res-



Ida Victorine Ngampolo et Antoinette Badila Makaya, au premier plan. © Adiac

senti le besoin de s'unir, d'instituer une organisation internationale, au sein de laquelle elles estimaient être mieux représentées aux rencontres internationales de femmes. C'est dans ce contexte que les femmes africaines décidèrent de créer, le 31 juillet 1962 à Dar Es-Salaam, en Tanzanie, la Conférence des femmes africaines (CFA).

Dans son cheminement, la CFA est devenue, à l'issue du congrès de Dakar (Sénégal) en 1974, l'OPF et le 31 juillet a été consacré Journée de la femme africaine. Cette organisation naissante s'est fixée, entre autres objectifs, de réunir les femmes de tous les pays d'Afrique autour d'un idéal d'égalité, de développement et de paix. Elle vise aussi à

œuvrer pour la participation effective et responsable des femmes africaines au développement économique, social et culturel de leurs pays ; à promouvoir les droits humains en vue de l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Selon la ministre, le thème de renaissance africaine convie à définir et forger un destin commun pour tous les Africains, à déployer et conjuguer les efforts pour bâtir une Afrique moderne, digne, unie et stable, qui mise sur toutes ses ressources pour assurer un développement durable et harmonieux du continent.

« Elle s'est assigné les objectifs spécifiques de restaurer une image positive de l'Afrique, d'as-

surer le respect des droits humains, singulièrement ceux de la femme, de garantir la paix, améliorer la gouvernance et consolider la démocratie », a indiqué Catherine Embondza Lipiti. « La figure de première dame est en Afrique l'expression de dynamiques globales, sociales et politiques »

La ministre a, par ailleurs, rendu un hommage aux illustres figures féminines, membres de l'OPF, qui ont marqué de leurs empreintes l'histoire politique, économique et sociale du continent africain. Elle a par exemple cité Gertrude Mongella, première femme à avoir présidé le Parlement panafricain, Ellen Johnson Sirleaf, présidente du Liberia, Joyce Banda, présidente du Malawi, et

Nkosazana Dlamini Zuma, présidente de la Commission de l'Union africaine.

Elle s'est également félicitée du rôle et de l'action que jouent les premières dames pour la promotion de la femme et de la réalisation des actions multiformes en leur faveur. La figure de première dame est en Afrique, d'après elle, l'expression de dynamiques globales, sociales et politiques. Au niveau national, elle a salué les actions déterminantes de lutte contre le VIH/sida et la drépanocytose que mène la première dame, Antoinette Sassou N'Guesso, à travers la fondation Congo Assistance.

Développant le thème retenu pour la 39e Journée de la femme africaine, Maganga Mboumba a déploré que sur la liste des personnes ayant contribué à la création de l'Organisation de l'unité africaine, il n'y ait aucune femme, alors que l'OPF a été créée un an avant cette organisation. Il a reconnu une certaine injustice autour des femmes, se demandant si l'OPF n'avait pas inspiré la création de l'OUA.

Rappelant les engagements pris récemment par les chefs d'État et de gouvernements africains sur les questions de femme, Maganga Mboumba a exhorté ces dernières à lutter pour leur cause et à veiller à la mise en œuvre de ces engagements.

Parfait Wilfried Douniama

Les femmes décidées à intégrer les instances de décision

À l'occasion de la célébration de la 51e édition de la Journée panafricaine des femmes, Fernande Marie Cathérine Dekambi Mavoungou, administrateur-maire de l'arrondissement 4, Loandjili, de Pointe-Noire, s'est entretenue le 31 juillet à la mairie avec des femmes vendeuses et issues d'associations sur le thème de la journée « La renaissance africaine : le rôle de l'Organisation panafricaine des femmes. »

D'emblée, Fernande Marie Cathérine Dekambi Mavoungou a fait la genèse de cette journée qui marque aussi la création de l'Organisation panafricaine des femmes (OPF) à Dar es Salam,

en Tanzanie, en 1962. « Le 31 juillet célèbre l'engagement des femmes pour l'amélioration de leur situation et la reconnaissance de leur droit à participer aux prises de décisions relatives à la vie politique, économique, sociale et culturelle. Chaque année, l'OPF propose un thème pour la célébration de cette journée », a-t-elle dit.

Puis elle a défini le panafricanisme, cette idée politique et ce mouvement qui encouragent la pratique de la solidarité entre Africains où qu'ils soient dans le monde : « Son objectif est la réalisation d'une organisation politique intégrée de toutes les relations et des peuples africains. Parce que les rêves des

pères fondateurs de l'Organisation de l'Unité africaine, devenue par la suite l'Union africaine, n'ont pas été accomplis, que le continent accuse encore de nombreux retards, il s'agit pour nous, femmes africaines en général et congolaises en particulier, de revoir la situation des femmes cinquante ans après les indépendances, afin de mieux orienter nos actions face aux défis actuels auxquels l'Afrique et le monde sont confrontés. Ces défis sont les conflits de tous ordres, mais aussi le VIH/sida, la pauvreté, la mortalité maternelle et infantile, la dégradation de l'environnement, la crise alimentaire, les violations des droits humains. Tous ces maux qui

menacent l'humanité touchent particulièrement les femmes et les enfants à cause de leur vulnérabilité. »

Pour cette femme de combat politique, la Journée panafricaine des femmes symbolise le courage et l'engagement des femmes aux côtés de leurs dirigeants pour la libération du continent du joug colonial et l'émancipation de la femme africaine. Aussi, a-t-elle exhorté les femmes à s'investir dans la consolidation de la paix dans le pays : « Nous devons nous impliquer pour que notre pays vive désormais dans la paix. Nous devons nous approprier les problèmes de salubrité et d'hygiène de notre environnement afin d'éradiquer le cho-

léra qui risque de devenir endémique. Je saisis aussi cette occasion pour vous sensibiliser aux prochaines élections locales pour lesquelles nous souhaitons une grande représentativité des femmes dans les instances locales. Mais avant cela, il y a le recensement spécial qui concerne tous les Congolais âgés de dix-huit ans et plus, qui doivent voter. Ne restons pas dans nos maisons, notre implication est attendue dans la gestion de notre cité », a-t-elle conclu.

Fernande Marie Cathérine Dekambi Mavoungou avait à ses côtés Clotilde Mouthoud Bantoud, secrétaire général de l'arrondissement 4, Loandjili.

Hervé Brice Mampouya



Fini les tracasseries



Passez en mode Pelisa

- Contrôler sa consommation
- Maîtriser ses dépenses
- Plus de factures



Pour plus de renseignements,
se rapprocher des agences SNE

LITTÉRATURE

« Sensible - Sans Cible », un recueil de poèmes plein d'ambivalence

Ce premier ouvrage d'Élinga-Bato, paru aux éditions Ices dans la collection « poètes francophones », est un véritable cri de cœur, un péril que l'auteur cible en transcendant les codes d'une création imagée, le signe. Ces signaux libres qui engendrent d'une manière irrépressible toutes tensions et intentions poétiques, tel que l'auteur l'exprime à travers certains textes.

Sensible - Sans cible fait penser à un jeu de mots, mais pas anodin. L'auteur Élinga-Bato, qui hérita ce nom de son grand-père, emmène les lecteurs dans une poésie sensible à toutes les questions. Car, il n'y a pas un thème bien précis traité dans ce recueil, mais bien plusieurs thèmes. Voilà pourquoi cet ouvrage est une sensibilité qui n'a pas de cible. « *La poésie, c'est d'abord une sensibilité intérieure. C'est ce que l'on reçoit en soi. C'est quelque chose qui arrive sans qu'on l'attende. Comme cela, vous avez un mot, deux mots, trois mots,*

une phrase, deux phrases et au finish, un vers, un poème. La poésie est donc un cri d'alarme, un cri du cœur », déclare-t-il.

Très ambivalent dans ses textes, Élinga-Bato pense que cela relève même de la vie qui, elle-même, est contradictoire. La vie est belle, pense-t-il, mais pas belle en même temps, parce qu'une fois que l'homme est né, lui qui devrait être heureux de vivre se rend compte qu'il doit par la suite mourir et abandonner cette vie. C'est là le contraste de la vie. C'est ce qui explique l'ambivalence de ses textes. Par exemple, il titre Vie de grenades à la page 18, et Fraternité des guerres à la page 19. Ces textes, écrits dans la décennie 1990- 2000, relatent ce que le continent africain a connu de crises sociopolitiques. Il y a eu des grenades par-ci, par-là, mais en même temps les hommes sont restés frères en dépit de cette période trouble. Au Congo, par exemple, les Congolais se déplacent du Nord au Sud sans inquié-

tude, alors qu'il y a quelques années cela n'était pas pensable.

Autre paradoxe, le titre La Beauté du sida. C'est étrange, comment le sida peut-il être beau ? Pour Élinga-Bato, le sida est beau parce que les hommes voient la beauté des femmes qui déambulent et les femmes voient la beauté des hommes en costumes. Le sida est beau parce qu'il est malin. Il est malin parce qu'il se cache dans la beauté des êtres. C'est pour cela que l'auteur sublime ce fléau, tout en lançant un appel à tous de faire extrêmement attention. Car une belle fille peut être malade. C'est pourquoi ce titre est assez emblématique.

Mais l'un des plus longs textes de son ouvrage, Rituel de la main, à la page 40. Dans ce texte, Élinga-Bato décrit la poésie comme un rêve. Car on ne peut que rêver de ce que l'on vit, des réussites, des déceptions, des us et coutumes. Ce texte certes est le plus long de l'ouvrage, mais il se résume en quelques mots. Parce



Élinga-Bato, son œuvre en main. (© DR)

que la main, c'est elle qui donne, qui fait mal. On frappe avec la main, on appelle avec sa main, on cajole avec sa main.

De nationalité congolaise, Élinga-Bato, de son vrai nom Aimé Ferréol Koko, est journaliste. Il est auteur d'une série de poèmes pa-

rus dans l'Almanach n° 8 à Rostov-sur-Le Don en Russie, avant de publier *Sensible - Sans Cible*, une sélection de textes écrits depuis le lycée jusqu'aux années 2000. Ce présent ouvrage est vendu à 7 euros.

Bruno Okokana

SPECTACLES

Le Festival Tuseo veut devenir un marché du spectacle du rire

La sixième édition du Festival international du rire Tuseo a vécu du 23 au 27 juillet à Brazzaville. Avec près de 400 spectateurs qui ont fait le déplacement à l'Institut français de Brazzaville pendant cinq jours, cette édition a été un succès. Lauriathe Saugét Bikouta, la directrice de ce rendez-vous du rire, estime qu'il serait important que Tuseo se transforme en marché du spectacle du rire.

« Nous pensons qu'en Afrique nous sommes un lieu parmi tant d'autres pour découvrir les talents. On peut avoir des spectacles compétitifs pou-

vant être programmés dans des festivals en Afrique ou ailleurs. Nous pouvons, par un concours national, identifier les compétences, les talents du Congo et ceux des autres pays qui viennent à Brazzaville, et en circulant dans d'autres festivals et événements, nous pouvons aussi découvrir les artistes africains émergents capables de tenir un public international en haleine », a expliqué Lauriathe Saugét Bikouta. Ce marché permettra aux artistes de montrer leurs œuvres vidéo sur les stands et les faire découvrir aux diffu-

seurs et acheteurs qui auraient raté le spectacle en off. « Nous pensons que nous avons tous les atouts pour réussir un vrai marché d'autant plus que Tuseo a déjà drainé des programmeurs », a souligné l'humoriste togolais Frédéric Gakpara.

Lancé en 2004, le festival du rire Tuseo avait, jusqu'en 2007, des éditions annuelles. Trois ans se sont écoulés pendant lesquels sa promotrice a réfléchi à donner une nouvelle orientation à ce festival qui serait une biennale. En raison de la forte demande du public qui se l'est ap-

proprié, il a été décidé qu'il se pérenniserait annuellement et peut-être sous forme itinérant aussi.

« Il n'y a pas un autre événement qui regroupe les humoristes en dehors de notre festival. Par rapport à cet appel du public, on a organisé une édition en 2013 et il en est prévu une autre en 2014 parce que nous voulons désormais réorienter le festival », a expliqué Frédéric Gakpara.

La sixième édition qui vient de prendre fin a offert une programmation riche à travers des spectacles qui ont fait réagir

le public. « Nous avons été guidés par le flair, la démarche de l'artiste et nous avons misé sur la recherche, la construction de personnages, l'interaction entre l'artiste et le public et la capacité d'improvisation, a poursuivi l'humoriste togolais. Nous avons su les identifier, ce qui a fait au moins 85% de la réussite de Tuseo 2013, et pour 2014, nous avons au moins 50% des artistes qui seront là et qui ont la capacité de créer des camevas pour avoir des histoires intéressantes. »

Hermione Désirée Ngoma

TerraTech
Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

399,000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com



Parc National d'Odzala – Kokoua (PNOK)



OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR DU VOLET CONSERVATION COMMUNAUTAIRE

Date de début du contrat:

Dès que possible

Lieu:

Alternativement Brazzaville et Mbomo

Superviseur direct

Directeur du parc national d'Odzala-Kokoua

Profil du ou de (la) Coordonnateur (trice) recherché (e)

- Le niveau requis est BAC + 5 en sociologie, anthropologie ou domaines apparentés à l'implication des communautés à la gestion durable des ressources naturelles.
- Avoir une expérience de 5 ans dans le domaine de la gestion participative des ressources naturelles
- Savoir parler couramment le français et le lingala, la connaissance de l'anglais est un atout.
- Avoir les aptitudes à rédiger les rapports mensuels
- Avoir des aptitudes en animation rurale est aussi un atout supplémentaire
- Disposer des connaissances sur la problématique de gestion durable des ressources naturelles en particulier faunique.
- Avoir une expérience de travail avec les communautés autochtones est bien appréciée
- Avoir une expérience de travail sur le sujet dans les autres pays du bassin du Congo

Autres atouts

- La connaissance de l'outil informatique
- L'utilisation du GPS pour la collecte des données sur le terrain

Composition du dossier:

Le dossier de candidature comprend :

- Une lettre de motivation manuscrite adressée au Directeur du parc Odzala
- Une copie légalisée du dernier diplôme si possible
- Un CV
- Attestations de travail / Contrats

Dépôt des candidatures

Le dossier de candidature portant la mention de l'avis de recrutement est adressé à Monsieur **Leon L. AMPRECH**, Directeur du parc national d'Odzala – Kokoua (PNOK), à l'adresse suivante :

Parc National Odzala-Kokoua: BP 62 ; 227 avenue Ravin du Tchad, Brazzaville. Tél : 05 615 30 18
E-mail : secretariatfok@gmail.com; site Web : www.african-parks.org

Date limite : la date limite de réception des candidatures est fixée au **17 Août 2013 à 12H00**.

Les termes de référence peuvent être retirés au bureau du PNOK à B/ville sis à l'adresse ci-dessus

Pour chaque enfant
Santé, Éducation, Égalité, Protection
FAISONS AVANCER L'HUMANITÉ



Avis de vacance de poste CBRA/PROG/EDUC/13/003

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter pour son Bureau de Brazzaville (CONGO)

Un(e) Consultant National(e)

chargé(e) de l'Elaboration d'une Stratégie en faveur de l'Education de la Fille au Congo

Sous la supervision du Spécialiste de l'Education, le Consultant (e) National(e) chargé(e) de l'Elaboration d'une Stratégie en faveur de l'Education de la Fille au Congo mènera une étude visant à contribuer à une meilleure connaissance des déterminants des disparités entre filles et garçons dans la scolarisation, afin de mieux orienter les actions à prendre en faveur de l'éducation des filles.

Les résultats serviront à mettre en place des modèles pilotes de réseau en faveur de la scolarisation des filles dans les localités cibles de l'étude, à savoir les départements des Plateaux, Pool, Lekoumou et Kouilou, et à terme, concourir à la mise en place du réseau national pour la scolarisation de la fille au Congo.

Objectifs spécifiques de la consultation :

- Réévaluer le contexte général de l'éducation des filles au Congo
- Analyser la situation spécifique de l'éducation des filles dans les zones ciblées.
- Evaluer dans les zones ciblées, l'état de mise en œuvre des politiques et programmes nationaux qui interfèrent sur l'éducation des filles.
- Identifier tous les partenaires (agences du SNU, ONG, secteur privé, société civile..) impliqués directement et/ou indirectement dans la promotion de l'éducation des filles et analyser leurs approches/visions.
- Sur la base de l'analyse de la situation de l'éducation des filles au Congo et dans les zones ciblées, ainsi que du mandat des principaux intervenants dans l'éducation, identifier les principales stratégies à mettre en place pour promouvoir de l'éducation des filles en termes d'accès, de rétention et de réussite des filles dans l'éducation de base (Primaire et premier cycle du secondaire).
- Préparer en partenariat avec les principaux acteurs identifiés, un plan d'action de trois ans pour l'éducation réussie des filles dans les zones cibles.
- Organiser 4 ateliers locaux de restitution et un atelier national de validation du document de stratégie et de plan d'action

Profil requis pour le poste

- Avoir un diplôme de Master en Sciences Sociales (Bac + 5 ans) ;
- Avoir 5 années d'expériences professionnelles dans la recherche action préférentiellement dans le domaine Education ou dans les domaines connexes ;
- Avoir l'aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel ;
- Avoir la capacité d'analyse et de synthèse ;
- Avoir l'aptitude à communiquer et à rédiger des rapports ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes ;
- Avoir une maîtrise suffisante du français et une bonne pratique de l'anglais.

Conditions de service

- Le contrat de la consultation est de 60 jours à compter de la date de signature du contrat de
 - Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.
 - Le consultant ne disposera pas de poste de travail à l'Unicef. Pour ce faire il devra avoir une autonomie de travail (matériel informatique et de communication, connexion internet) et demeurer constamment joignable le temps de la consultation.
- Dépôt de Candidatures au plus tard le 14 août 2013
Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures, sous pli fermé (Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) + copie des diplômes à l'attention de Monsieur le Représentant de l'UNICEF, directement à l'UNICEF Brazzaville, D-34 rue Lucien Fourneau, ou par courriel : prsite@unicef.org à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines.

NB : Les candidats doivent mentionner le titre du poste sur l'enveloppe.

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre de réponse

IN MEMORIAM

3 août 2003 – 3 août 2013

« Le temps qui passe n'efface pas le souvenir »

Voici exactement dix (10) ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui madame AKAMBO Nicole. En ce jour anniversaire les enfants IBOMBA ET DAMBONGO prient tous ceux qui l'ont connu et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Des messes d'actions de grâces seront dites :

-le 2 et 3 août 2013 à 6h15 à la paroisse Saint Joseph de Tout pour le peuple

-le 4 août 2013 à 10h30 à la paroisse Sainte Marie de Ouenzé

Paix à son âme.



NÉCROLOGIE

L'ensemble du personnel de l'ex hôtel Le Méridien, amis, connaissances et la famille Bouetouzabilamio, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de Gabriel Bouetouzabilamio, alias ya Bouet, survenu le 27 juillet 2013 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 9 de la rue Mbala Prospère, à Bacongo vers la case De Gaule.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

lundi 5 août 2013

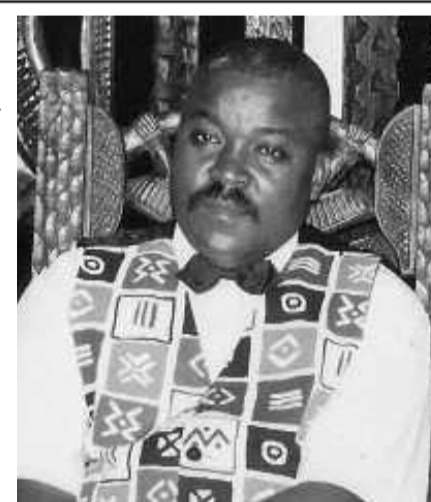
-9h00 : levée du corps à la morgue du CHU

- 10h00 à 12h00 : recueillement au domicile familial

- 12h30 départ pour le poste de l'Armée du Salut de Bacongo

- 14h30n départ pour le cimetière Wayako

- 17h00 : fin de la cérémonie



REMERCIEMENTS

Les familles Mbemba, Nkodia et les enfants Bakoumba remercient les parents, amis et connaissance, la Fraternité féminine Catholique, le Renouveau charismatique catholique, et l'honorable Anicet Wilfrid Pandou, du soutien multiforme lors de la disparition de leur fille, nièce, sœur, tante, et mère Antoinette Oumba (ya Nynette) décédée le 13 juin 2013 à Pointe-Noire et inhumée à Ma Campagne à Brazzaville.

Que tous trouve ici l'expression de notre profond gratitude. À cet effet, des messes d'action de grâce seront dites pour les 45 jours ce 04 août 2013 dans les paroisses ci – après : Petit Séminaire St-Jean apôtre de kinsoundi, St-Martyr de Louganda, Notre dame du Rosair e, et St-Jean Marie Vianney de Mouléké.



Luce-Jennyfer Mianzoukouta journaliste aux « Dépêches de Brazzaville », et la famille Mianzoukouta ont la grande douleur d'annoncer à tous ceux qui l'ont aimé, la mort brutale, au Maroc, le mardi 30 juillet, de Alex Toussaint Mianzoukouta

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement



ANNONCE

Une Organisation Internationale recherche des villas ou Duplex à louer situées de préférence dans un Rayon de 1,5 Km de la maternité Blanche Gomez.

Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards y compris :

- De l'espace pour générateur et pour un véhicule
- De l'espace pour une guérite de sécurité
- Une cour très grande
- Un parking auto interne et externe
- Une bache à eau
- Un mur de clôture de 3 m de hauteur
- Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (Portes et fenêtres à la rez-de-chaussée).
- Une salle à manger très vaste
- Un grand salon
- Une cuisine vaste et moderne

Pour les plus amples renseignements, veuillez contacter :
L'Agent en Charge du Service Logement au numéro :
05563 33 10 / 05563 33 19

CULTUROSCOPE

Sept lycées du Congo s'affrontent à Brazzaville

La première édition du concours dénommé « Culturoscope », qui vise la revalorisation et la promotion de la culture traditionnelle, se déroulera ce 1^{er} août au Palais des congrès de Brazzaville et mettra aux prises sept lycées du pays pour la première place.

L'édition inaugurale de ce concours culturel a mis le département des Plateaux à l'honneur.

Le thème choisi, « *les valeurs et les traditions du département des Plateaux* », donne assurément encore plus de visibilité au département qui abrite cette année les festivités de l'indépendance du pays. Mais derrière ce choix de circonstance opéré par l'ONG Génération Plus, que dirige Sandrine Ottonello Sassou N'Guesso, il s'agit de saisir l'opportunité de promouvoir chaque année la tradition afin de conserver la culture.

Le concours, pour lequel sept lycées ont été retenus, mettra en

évidence les valeurs et les traditions culturelles du Congo à travers des saynètes, du slam, de la danse traditionnelle chorégraphiée et la présentation de tenues traditionnelles. Les lycées Pierre-Savorgnan-De-Brazza, Patrice-Lumumba, Agostinho-Neto, Thomas-Sankara de Brazzaville affronteront les lycées David-Charles-Ganao de Djambala, Henri-Lopes de Gamboma et Victor-Augagneur de Pointe-Noire. Au cours d'une cérémonie de tirage au sort de l'ordre de passage, organisée mercredi en fin d'après-

midi à Brazzaville, la présidente de l'ONG Génération Plus a souligné que « *l'initiative devrait être enrichissante autant pour le public qui viendra assister à l'événement que pour ses objectifs, qui consistent à valoriser nos traditions qui sont mal connues.* »

Plusieurs critères départageront les élèves sur le podium, a souligné pour sa part le directeur artistique de Culturoscope, Alphonse Mafoua : l'originalité du thème, la scénographie, la mise en scène, la diction, etc.

Quentin Loubou



Sandrine Ottonello Sassou N'Guesso au milieu des lycéens admis au concours, d'encadrants et de membres de Génération +. © DR

ARTS ET EXPRESSIONS

Après le fascinant univers de Franco Maria Ricci
Venez découvrir une nouvelle exposition,

Inter-Arts,

*véritable mélange artistique de l'art ancien
à la peinture en passant par
la sculpture moderne artisanale*



**ASSURANCES GENERALES
DU CONGO**

A.G.C.SA

**RESPECTER NOS
ENGAGEMENTS,
C'EST VOUS
RESPECTER**

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

AFFAIRE DIOMI NDONGALA

L'OMCT dénonce un déni de soins médicaux adéquats

L'Organisation internationale, qui a exprimé ses craintes pour l'intégrité physique et psychologique de ce politicien incarcéré, a sollicité des autorités congolaises de garantir, en toutes circonstances, ladite intégrité.

L'affaire Diomi Ndongala enregistre chaque jour des réactions tant sur le plan national qu'international. Tous ces derniers échos expriment des inquiétudes sur l'état de santé de ce politicien incarcéré et sollicite son accès à des soins appropriés.

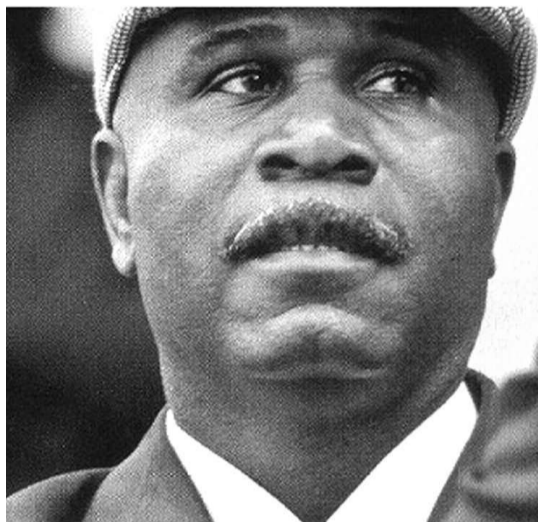
La dernière intervention en date est celle du secrétariat international de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) basé à Genève, en Suisse, qui a sollicité, dans un document du 30 juillet, l'application de la loi et des autres textes nationaux et internationaux sur le cas Diomi Ndongala. Elle a également lancé un appel pour l'intervention urgente de ses différents membres et ses partenaires sur ce cas.

Cette organisation qui a dénoncé un déni de soins médicaux adéquats, a

également, à cette occasion, exprimé ses craintes pour la vie de cet opposant incarcéré au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa, ex-prison centrale de Makala.

L'OMCT, qui s'est dite gravement préoccupée par la situation d'Eugène Diomi Ndongala, a exhorté les autorités compétentes de la RDC de garantir, en toutes circonstances, son intégrité physique et psychologique. Et ce, conformément au droit régional et international pertinent et notamment aux dispositions de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Cette organisation internationale a demandé aux autorités compétentes notamment de mettre fin à l'isolement cellulaire de cet opposant et de faire en sorte qu'il soit promptement transféré dans un centre médical pour y recevoir des soins médicaux



Eugène Diomi Ndongala

adéquats. Le regroupement a, enfin, réitéré sa plus vive inquiétude quant aux faits allégués dans le cadre de cette affaire et demande aux autorités compétentes à ce qu'une enquête immédiate, efficace, exhaustive, indépendante et impartiale soit menée afin d'identifier les responsables, de les traduire devant un tribunal civil indépendant, compétent et impartial

et d'appliquer les sanctions pénales, civiles et/ou administratives prévues par la loi. L'ONG a aussi exigé que les conclusions de cette enquête soient rendues publiques. L'OMCT a, dans cette optique, appelé ses organisations membres et ses partenaires à solliciter des autorités congolaises des réponses favorables à ces exhortations.

Des informations fiables

Le secrétariat international de l'OMCT a, en effet, indiqué avoir été informé par une organisation membre de son réseau SOS-Torture, la Voix des sans-voix pour les droits de l'homme (VSV), de la détérioration de l'état de santé d'Eugène Diomi

Ndongala, détenu à l'ex-Prison centrale de Makala, suite au refus des autorités compétentes de le transférer dans un hôpital pour y recevoir des soins médicaux appropriés.

Citant les informations reçues, l'organisation internationale a noté que Diomi Ndongala souffre notamment d'un début de paralysie du bras droit suite aux violences subies lors de son arrestation. « *Le médecin visiteur de la prison centrale de Makala et le médecin de l'hôpital militaire de référence du camp Kokolo, qui ont examiné M. Eugène Diomi Ndongala en détention, auraient recommandé que celui-ci soit hospitalisé dans un centre médical afin d'y passer des examens et recevoir des soins adéquats* », a souligné le secrétariat international de l'OMCT. Cette organisation affirme également avoir été informée qu'Eugène Diomi Ndongala a été placé en isolement cellulaire depuis le 23 juillet suite à la diffusion d'une interview par une radio internationale.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Tony Bolamba « J'ai pris la décision d'initier une plainte contre Roger Lumbala »

De retour à Paris après un bref séjour à Kinshasa, le président du Mouvement pour le Congo (Moco) est sur le point d'initier une action judiciaire contre Roger Lumbala, le président du RCD/N. Ce dernier, d'après Tony Bolamba, a transgressé les lois de la République française d'où il est résident pour avoir accepté de siéger dans la rébellion du M23 en vue de combattre les institutions de son pays

Les Dépêches de Brazzaville : Votre association est en instance de porter plainte contre le président du RCD/N Roger Lumbala aujourd'hui entré en rébellion. Qu'est-ce qui peut bien motiver une telle action judiciaire?

Tony Bolamba : Roger Lumbala est résident en France et serait son citoyen. La France, berceau de droit de l'homme interdit à ses résidents et à ses compatriotes d'être membres de groupes armés ou terroristes. Le M23 fait beaucoup de dégâts à l'est de notre pays. Lorsqu'il a repris les hostilités, j'ai pris la décision de rentrer à Paris, avec le concours de nos camarades du Moco et de quelques associations humanistes et de défense des droits de l'homme afin d'initier la plainte contre Roger Lumbala. Mais nous sommes encore au niveau de la main courante ! J'essaierais d'entrer en contact avec lui et les dirigeants de son parti à Kinshasa afin qu'il revienne en harmonie avec les textes



Tony C. Bolamba

de la République, en lui donnant deux mois pour qu'il quitte le M23 et de dénoncer l'hécatombe qu'il inflige à notre peuple. Sinon, nous continuerons notre action ! Les autorités françaises détermineront s'il est leur compatriote ou pas.

LDB : Pourquoi prenez-vous cette affaire à votre compte plutôt que d'attendre que la justice française investigue à ce sujet ?

TB : Avant d'être président de l'association Moco, je suis d'abord Congolais issu de la diaspora, j'ai des droits et des devoirs. Je fais mon devoir de citoyen. Je pense que la France n'est pas au courant de ce que fait Lumbala. La plainte que nous allons déposer permettra

aux autorités françaises d'investiguer sur ce monsieur. Je déposerais aussi plainte aux États-Unis car Roger Lumbala détient un visa long séjour de ce pays ! Moi qui vous parle, je ne suis pas d'accord avec la façon dont notre pays est gouverné depuis le 17 mai 1997, mais cela n'a pas fait de moi un bandit ! Il y a d'autres manières de faire la politique ! Si Lumbala est arrêté et d'autres membres de la nébuleuse M23 sanctionnés, dans le futur, d'autres Congolais réfléchiront par deux fois avant d'intégrer toute association des malfaiteurs !

LDB : La double nationalité n'est pas l'apanage de seul Roger Lumbala. Que dites-vous alors d'autres compatriotes qui siègent dans les institutions avec ce statut ambigu tout en sachant que la nationalité congolaise est une et indivisible ?

TB : Quant à nos compatriotes qui détiendraient la double nationalité et, en particulier, ceux qui siègent dans les institutions, j'estime qu'ils doivent montrer l'exemple. Vital Kamerhe alors président de la chambre basse avait donné un moratoire aux députés afin de laisser tomber leur deuxième nationalité. Jusqu'à présent rien n'a été fait. Certains critiquent le gouvernement avec virulence alors qu'ils sont eux-mêmes dans le faux ! Ils ne sont députés que par usurpation ! C'est la RDC !

LDB : Quelle chance accordez-vous à cette action d'aboutir ?

Etes-vous soutenu par le gouvernement ou par d'autres acteurs politiques de votre obédience ?

TB : Je n'ai pas encore sollicité le concours du gouvernement ni des acteurs politiques de mon obédience. Comme c'est une affaire qui concerne tous les Congolais, je me permettrais de solliciter quelques rencontres avec certains leaders de la classe politique dès mon retour au pays. Je ne suis pas là pour brouiller les choses, l'unité nationale est là pour l'ordre, non pour le désordre des esprits...

LDB : À quoi peut-on s'attendre aujourd'hui du Moco à la lumière de votre dernier passage à Kinshasa ?

TB : Le Moco sera une association qui aura sa place dans le microcosme politique de la RDC. Vous serez surpris de la façon dont les Congolais vont nous adopter. Vous serez témoin !

LDB : Votre mot de la fin.

Tony Bolamba : Actuellement, le débat est désespérément conformiste, les discours sont les mêmes, si c'est un membre de la majorité qui prend la parole, il dira que tout va bien, si c'est celui de l'opposition, il dira que tout va mal. Ils oublient tous de parler de l'essentiel. Quelle direction faut-il prendre ? La RDC, c'est l'affaire de tous !

Alain Diasso

FINANCES PUBLIQUES

Le gouvernement prêt à réévaluer les exonérations accordées aux entreprises

La première décision importante concerne l'organisation d'un audit pour faire le point avant, estiment certains experts, un éventuel durcissement des modalités d'octroi d'exonérations au secteur privé.

Au cours d'une communication du ministre près le premier ministre en charge des Finances publiques, Patrice Kitebi, le 31 mars, cet audit devrait concerner toutes les exonérations fiscales accordées aux entreprises. Selon lui, celles-ci contribuent énormément à une importante fuite des recettes de l'État et, à ce titre, elles deviennent des véritables hé-morragies de recettes à soigner de toute urgence pour permettre au gouvernement de financer son développement et les impératifs de sécurité dans l'est du pays. Pour faire face à ces défis, l'exécutif national est contraint aujourd'hui de mobiliser le maximum de recettes, a-t-il poursuivi. Aussi l'option retenue vise-t-elle désormais à assurer un meilleur contrôle en organisant le suivi plus rigoureux de toutes les demandes d'exonérations accordées à certaines entreprises. Enfin, le ministre a également fait part de la détermination du gouvernement à organiser non seulement un meilleur suivi de ces exonérations mais aussi un contrôle afin de mettre un terme « à cette hémorragie des recettes ».

Laurent Essolomwa

BRIGADE SPÉCIALE DE LA MONUSCO

Premier test d'efficacité face aux groupes armés

Devant la résistance des forces négatives après l'expiration le 1er août de son ultimatum, la Brigade spéciale d'intervention de la Monusco est appelée à passer immédiatement à l'offensive. Concrètement, il s'agira de désarmer les récalcitrants à travers des modes d'action du genre bouclages, fouilles et conduite des patrouilles intensives.

C'est jeudi que l'ultimatum lancé par la Monusco à l'endroit de tout porteur d'armes à feu à Goma a expiré. La mission onusienne qui a cru se servir de ce moyen de pression pour dissuader les groupes armés à déposer leurs armes devrait déchanter car l'objectif visé n'a été atteint que partiellement. La moisson récoltée dans les sites de dépôt d'armes installés, en l'occurrence les bases de la Monusco et les stations de la police et des Fard, n'aura pas été à la hauteur des attentes. Des sources locales, il s'avère que les groupes armés concernés par cet appel de la Monusco, notamment le M23, ne se sont pas pliés

à cette exigence et ont continué à se comporter comme si de rien n'était. « Nous considérons que cette mesure ne nous concerne pas car nous ne sommes ni à Goma, ni sur l'axe Goma-Sake », a déclaré Bertrand Bisimwa, président du mouvement rebelle.

Les rebelles du M23 poursuivent allègrement leurs rackets contre la population civile plus que jamais assujettie à leurs fantasmes. Pendant que l'ultimatum de la Monusco courait, le M23 imposait une collecte de fonds spéciale auprès des habitants de Rutshuru et des territoires sous occupation à titre d'efforts de guerre, apprend-on. En même temps, des rumeurs persistantes faisaient état d'une éventuelle attaque de Goma que préparerait ce mouvement armé en réaction à l'ultimatum lancé par la Monusco. Il appert clairement, d'après des sources locales, que le M23 est décidé d'affronter la Brigade spéciale d'intervention de la Monusco qui, jusqu'au 1er août,



Les casques bleus de la Monusco en pleine exhibition

tardait encore à entrer en action.

Tout un test pour la Brigade spéciale d'intervention qui vient de délimiter sa zone d'influence longue d'une vingtaine de kilomètres qui, dans un premier temps, reliera l'axe Goma-Saké avec une possibilité d'être élargie vers d'au-

tres entités administratives du Nord-Kivu. Cette zone avait été délimitée en tenant compte des moyens d'action militaire dont dispose le M23, a expliqué le commandant de la Monusco, le général Alberto Dos Santos Cruz avant d'ajouter que « tout réfractaire au dés-

armement dans ladite zone sera traqué ». Très peuplé avec des villages faisant l'objet d'attaques récurrentes du M23, l'axe Goma-Saké sera dorénavant sous forte protection de la Brigade d'intervention de la Monusco et de la Brigade du Nord-Kivu de la Mission.

Face à la résistance des groupes armés tendant à défier la Monusco, celle-ci est appelée à passer immédiatement à l'offensive. Concrètement, il s'agira de désarmer les récalcitrants à travers des modes d'action du genre « bouclages, fouilles et conduite des patrouilles intensives ». Ce qui ne va pas s'effectuer sans heurts. Organisé pour parer à cette éventualité, le M23 paraît ne pas céder à ce qu'il considère comme une intimidation de la Monusco.

À cette dernière de lui démontrer le contraire. La crédibilité de la force spéciale d'intervention est plus que jamais mise à rude épreuve.

Alain Diasso

COHÉSION NATIONALE

Grand Kallé avait déjà tracé la voie

Dans plusieurs de ses chansons, l'artiste n'avait cessé d'aiguiller la conscience patriotique de ses compatriotes qu'il exhortait à travailler à l'unisson pour le bien de leur pays.

L'intérêt suscité par les concertations nationales initiées par le chef de l'État, Joseph Kabila, est de plus en plus perceptible dans le chef de tous les Congolais qui se sentent concernés au plus haut niveau. Chacun est appelé, pour ainsi dire, à apporter sa pierre de contribution afin que les objectifs assignés à cette grand-messe nationale soient effectivement atteints. C'est dans ce contexte qu'il faut situer le cri de cœur de l'Afrique, ce groupe musical qui, aujourd'hui encore, perpétue la mémoire de Kabasele Tshamala dit Grand Kallé. Me Kalala Muena Mpala, qui préside aux destinées de cet orchestre, pense que le moment est venu de faire valoir son statut de président médiateur général, une qualité du reste qui lui est reconnue dans les milieux sociopolitiques du pays.

Au moment où la quête de la cohésion nationale tend à devenir un défi majeur pour les Congolais appelés à parler d'une même voix afin de conjurer le démon de la division, Me Kalala Muena fait observer que Grand Kallé avait, déjà en son temps, exhorté ses compatriotes à l'unisson. Il le présente d'ailleurs comme le « dépositaire de l'esprit de la réconciliation nationale » en épluchant son riche répertoire qui fait la part belle aux chansons patriotiques. Que les différents acteurs



Joseph Kabasele, alias Grand Kallé

politiques de la RDC de tout bord, tant de la majorité que de l'opposition, traversent le fleuve pour aller s'abreuver à la source de la sagesse incarnée par le président Denis Sassou N'Guesso, cette dynamique s'intègre, d'après lui, dans la philosophie musicale de Kallé Jeef dont la solidarité africaine en constitue le sous-bassement.

Plus d'une fois, Kallé a martelé dans ses chants sur les liens de consanguinité unissant les peuples de deux rives, fait-il observer. Plus d'une fois aussi, ajoute-t-il, il a appelé ses compatriotes à mettre fin à leurs querelles intestines pour forger une Nation forte bâtie sur le socle de l'unité. L'artiste avait aussi aiguillé leur conscience patriotique dans « *Toyokana, Tolimbisana na Congo* », une

oeuvre de bonne facture ancrée dans la thématique de paix et de concorde nationale. Avec la même ferveur, il a exhorté les parlementaires congolais à sauver la patrie dans « *Matata Masila na Congo* ». Ici, le chanteur s'est livré tel un bon prédicateur à travers des sages conseils prodigués à la classe politique. "Nous sommes tous habitant du Congo. (...) Entendez-vous, vivez dans la concorde. Mettez fin à vos guerres fratricides", dit-il. Toujours au faite de l'actualité politique, Kallé Jeef avait déjà tiré la sonnette d'alarme en appelant la jeunesse du Kivu à faire preuve de vigilance pour ne pas tomber dans le piège tendu par des « profiteurs ». Plus que des simples vœux pieux, il s'agit là des prédictions qui se vérifient aujourd'hui.

Me Kalala Muena Mpala entend donc capitaliser le massage de paix et de concorde nationale véhiculé dans ces chansons d'anthologie à travers une participation positive aux concertations nationales. Une participation qui pourrait se traduire notamment par un appui soutenu au président Denis Sassou N'Guesso que les Congolais de la RDC ont, dans leur large majorité, choisi pour assurer la médiation des concertations nationales. Il croit savoir que ses idées et ses réflexions reposant sur une expérience accumulée dans la résolution de certaines crises internes pourront, le moment venu, servir au pays.

A.D.

RESSOURCES ÉLECTRIQUES

La Snél en manque de performances

La contre-performance de l'équipe Éric Mbala justifie tant le besoin de la libéralisation du secteur de l'électricité que d'un changement

Dans tous les secteurs de la RDC, l'heure est à la quête des nouvelles performances en vue d'améliorer les conditions de la population. Les problèmes liés au panier de la ménagère, à l'eau et l'électricité, à la santé, au logement et l'emploi préoccupent au plus haut chef le gouvernement en raison de leur capacité à changer l'opinion des Congolais sur l'action de ses dirigeants. Cependant, « la révolution de la modernité » semble demeurer un simple slogan notamment dans le secteur de l'électricité où le recours aux promesses creuses et aux discours pompeux est toujours de mise alors que les coupures d'électricité et autres délestages sont à l'origine d'une insécurité sans pareille.

Pour les observateurs avertis, les efforts du gouvernement pour l'amélioration de la desserte en électricité fait face actuellement à une absence de performances de la Société nationale d'électricité (Snél) justifiant ainsi le besoin de la libéralisation du secteur. Bien que les « grandes actions de marketing » aient été menées par l'équipe dirigée par Mbala, la Snél demeure un canard boiteux dont la gestion ne profite que très peu aux Congolais. Actuellement, seuls 9% de la population sont alimentés, soit 6.120.000 habitants sur environ 70 millions. Et au bout de deux ans de gestion, les actions à impact visibles du comité de gestion de la Snél sont à compter par le bout du doigt.

Que des promesses

Les changements attendus tardent à venir alors que la haute direction de la Snél avait été mise en place en raison d'un be-

soin urgent des résultats à court terme. Les défis demeurent le même qu'à l'époque du comité Yengo, écarté pour absence de résultats, de quoi mettre l'eau au moulin de ceux qui ont dénoncé, il y a une année, le détournement de 9 millions de dollars chaque mois au sein de cette entreprise publique transformée en société commerciale. Rappelons que la mission de l'équipe Mbala était essentiellement de mettre rapidement un terme aux multiples dysfonctionnements de la Snél et procurer aux Congolais de l'électricité potable et permanente indispensable à une vie sociale paisible.

Comme l'équipe précédente, le comité Éric Mbala justifie ses contre-performances notamment par l'effritement de l'électricité dû à l'étiage du fleuve Congo et à l'ensablement du canal d'amenée, les mêmes raisons qu'autrefois. D'aucuns n'hésitent pas à appeler de tous leurs vœux un audit de la Snél au regard de certains faits reprochés à la direction de cette entreprise liés notamment aux engagements, à la passation des marchés et d'une manière générale à leur gestion quotidienne. Une telle initiative aura le mérite d'éclairer l'opinion sur la gestion de l'équipe Mbala, à la veille du lancement des travaux de mise en service des projets Inga III, dont le coût est estimé 7 milliards de dollars américains ainsi que Katende. Que dire des « embauches tribalisées » dont la presse kinoise a récemment fait écho et des licenciements du personnel hautement qualifié passés sous silence. Dossier à suivre.

Jeannot Kayuba

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Mazembe reçoit FUS à Lubumbashi

Les Corbeaux du Katanga ont besoin d'une victoire après le match à égalité de la première journée de la phase des poules de la Coupe de la Confédération contre les Algériens d'Entente Sportive Sétif.

Le TP Mazembe accueille, le 3 août, au stade TP Mazembe de Lubumbashi l'équipe de Fath Union Sport -FUS- de Rabat (Maroc) en deuxième journée de la phase des poules de la 10e édition de la Coupe de la Confédération. En première journée, les Corbeaux du Katanga ont tenu en échec l'Entente sportive Sétif d'Algérie par un but partout. Une victoire -en cette deuxième journée- du club dirigé par le gouverneur Moïse Ka-



TP Mazembe de Lubumbashi en pleine préparation

COOPÉRATION ÉTATS-UNIS-AFRIQUE

Deux nouveaux partenariats pour la sécurité alimentaire lancés

Le mariage qui vient d'être scellé vise l'amélioration de la production des cultures et la réduction de la faim en Afrique.

Dans un communiqué publié par l'Usaid (Agence des États-Unis pour le développement international), cet événement est intervenu lors de la publication aux États-Unis du rapport d'étape 2014 de l'initiative alimentaire pour l'avenir (Feed the Future). L'administrateur de l'Usaid, Rajiv Shah, a procédé le 25 juillet au lancement de deux nouveaux laboratoires d'innovation pour renforcer la résistance au changement climatique de quelques-unes des cultures céréalières clés en Afrique et accroître les investissements du secteur privé susceptibles d'aider les petits exploitants. Ces deux laboratoires concernent respectivement la recherche collaborative sur le sorgho et le millet ainsi que la sécurité alimentaire. D'après ce communiqué de presse, ces laboratoires représentent un nouveau modèle de développement alliant science et technologie afin de relever les défis dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Ils s'appuient cependant sur l'expertise des meilleures universités des États-Unis. « Cette initiative permettra à de nombreux pays supplémentaires de mener à bien des réformes majeures de politique générale, d'attirer des investissements considérables du secteur privé et de multiplier les possibilités économiques pour les petits exploitants, d'autres habitants des zones rurales et les consommateurs des villes », a déclaré M. Rajiv Shah, pour qui « le laboratoire d'innovation Feed the Future sur le sorgho et le millet démontre le fort attachement du président Obama et de Feed the Future à l'utilisation de la science et de la technologie pour aider les petits exploitants à augmenter la production céréalière, alors même que le changement climatique altère les conditions environnementales et diminue la productivité agricole ». Placée sous la direction de la Kansas State University, la recherche collaborative sur le sorgho et le millet produira des innovations des technologies pour être utilisées dans les régions d'Afrique où l'on cultive ces céréales. Les résultats des recherches, souligne ce communiqué, permettront de renforcer la résilience dans les régions arides, où le sorgho et le millet perlé sont essentiels à la sécurité alimentaire. Le programme portera tout particulièrement sur le Sénégal, le Niger et l'Éthiopie.

Le laboratoire pour la politique de la sécurité alimentaire permettra, quant à lui, de renforcer la capacité des pays partenaires à identifier et à mettre en œuvre des politiques de sécurité alimentaire améliorées qui contribueront à la consolidation de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Selon l'Usaid, non seulement ce laboratoire d'innovation travaillera aux côtés d'un grand nombre de gouvernements, d'organisations locales de recherche sur les politiques, de chercheurs d'université, d'associations du secteur privé et de groupes de la société civile mais aussi il les épaulera dans le renforcement des capacités et la diffusion des informations vitales pour mieux éclairer les politiques en matière d'alimentation, d'agriculture et de nutrition.

Gypsie Oïssa Tambwe

tumbi Chapwe de la province du Katanga sera de bon augure pour la suite de la compétition.

Le staff technique, avec à sa tête le technicien français Patrice Carteron, prépare l'équipe pour un éventuel succès. Le regroupement des joueurs a eu lieu mercredi dans la soirée. L'on note le

retour dans le groupe des internationaux congolais, Trésor Mputu Mabi, Joël Kimuaki et Éric Bokanga, après la défaite des Léopards locaux à Dolisie contre les Diables rouges dans le cadre des éliminatoires du 3^e Championnat d'Afrique des Nations (Chan).

Les joueurs sont physiquement au point, en dehors peut-être du milieu de terrain Patrick Ilongo Ngasanya, dit Saddam, qui était encore à l'infirmerie. « Ils sont au point et l'on espère qu'ils soient à 100% de leur état de forme au moment du match. Le plus important pour eux est de donner le maximum sur chaque exercice et ce matin cela a été fait. C'est seulement le résultat de samedi qui dira si nous étions prêts ou pas. À ce jour, je pense que le travail physique a été fait, en aspirant à trouver l'excellence. Sur le travail accompli ce matin, les joueurs étaient au niveau requis... », déclarait, sur le site web officiel du Mazembe, le préparateur physique, le français Florian Mulot à la fin de la phase

physique de l'entraînement du 31 juillet dans l'avant-midi.

FUS a joint Lubumbashi le 30 juillet via Casablanca, Dubaï et Nairobi. Le club de Rabat a ainsi loupé l'entraînement de ce jour parce que les bagages de l'ensemble de la délégation avec leurs équipements sont arrivés en retard mercredi. «... Nous avons manqué une des plus importantes séances, celle du mardi, mais comptons bien nous rattraper avant le match de samedi », a déclaré le coach Jamal Sellami de cette équipe créée en avril 1946 et vainqueur de la 7e Coupe de la Confédération en 2010 en battant en finale le CS Sfax de Tunisie. Et le directeur technique du club marocain, Mochine Daraawi a demandé à ses joueurs de suspendre le ramadan. L'équipe a eu sa première séance d'entraînement à Lubumbashi au stade Frédéric Kibassa Maliba ; et la découverte du stade TP Mazembe dans la commune de Kamalondo est prévue pour ce 2 août.

Martin Enyimo

5^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL FÉMININ

OCL City rempile

Le club a, dans une finale totalement katangaise, conservé son titre de champion du Congo face à la formation de Bafana Bafana, au terme d'une compétition organisée à Bandundu et qui a connu la grande absence des clubs de Kinshasa.



Vue d'un match de football féminin

Vainqueur de l'édition 2012 de la Coupe du Congo, le club de football féminin OCL City de la province du Katanga a rempilé, le mercredi 31 juillet au stade du 6 mai de la ville de Bandundu (province de Bandundu), avec le deuxième titre successif de champion du Congo. C'était à l'issue de sa victoire par trois buts à deux, en finale de la 5e édition de la Coupe du Congo de football féminin, face à la formation de Bafana Bafana, également du Katanga. OCL City a, pour ainsi dire, pris sa revanche sur Bafana Bafana qui

l'avait battu en match des poules par la même marque de trois buts à deux. « Nous nous sommes préparés en conséquence depuis Lubumbashi pour garder ce titre. Je suis très fier de mes joueuses. Mais cela n'a pas été facile. Je regrette seulement qu'il n'y ait pas eu beaucoup de clubs pour nous mesurer », s'est exprimé dans les médias l'entraîneur de l'équipe victorieuse, Pierre Musaba. Bon perdant, le coach Mbuji wa Mbuji de l'équipe de Bafana Bafana a admis avec fair-play en ces termes : « Je viens de perdre.

Mon problème est que j'avais une défense amoindrie, car certains de mes joueuses étaient malades. OCL City est notre adversaire de tout le temps à Lubumbashi ».

Rappelons que OCL City a battu, le 29 juillet, en demi-finale l'équipe de Bana Katanga par un but à zéro grâce à une réalisation à la 35^e minute de Joëlle Mwadi. Et Bafana Bafana se défaisait de la formation d'Attaque Sans Recule (ASR) de Mbuji-Mayi par quatre buts à un.

Quatre provinces seulement ont délégué des clubs à cette compétition de football féminin organisée par la Ligue nationale de football féminin et qui était en sa 5^e édition. La province du Katanga était la plus représentative avec quatre équipes, Bafana Bafana, Bana Mazembe, NDK et OCL City. Le Kasai oriental n'a dépêché que la formation d'ASR. Le Sud-Kivu a envoyé l'équipe de Source du Kivu et, enfin, la province hôte de la compétition, le Bandundu, a pris part à cette joute sportive avec deux équipes, Kara et Vutuka. Kinshasa a été la grande absente du tournoi par manque de moyens financiers, a-t-on avancé.

M.E.

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Direction Générale des Impôts et des Domaines organise du 5 au 9 août 2013, les premières journées portes ouvertes sur le titre foncier dans les arrondissements de Brazzaville sur les sites ci-après :

- Centre sportif de Makélékélé**
- Mairie de Poto Poto**
- Mairie de Ouenzé**
- Esplanade Télécongo à Kombo**

Cette activité a pour but de sensibiliser le public, les propriétaires de parcelles, de villas et maisons, sur l'importance du titre foncier et la nécessité de s'en procurer.

Pendant cinq (5) jours les brazzavillois seront informés de toutes les démarches qu'une personne morale ou physique doit effectuer pour immatriculer sa propriété et se faire établir ainsi un titre foncier.

Ce sont les procédures d'immatriculation, la tenue des registres fonciers, la formalité fusionnée ou unique, les droits et taxes de publication foncières, et le contentieux foncier.

Ces journées Portes ouvertes sur le titre foncier vont permettre de mettre l'accent sur les nouvelles dispositions incitatives concernant les couts d'établissement revus considérablement à la baisse. Depuis la loi de finance 2012, le titre foncier, pour les propriétés au Centre ville de Brazzaville est de 3% de la valeur de la propriété et celles situées dans le reste des quartiers est de 2%.

La Direction des Impôts et des Domaines invite donc le public à participer massivement à cette grande première dans notre pays où des renseignements complémentaires seront donnés sur tous les aspects de la conservation des hypothèques et de la propriété foncière.

Il faut noter que le titre foncier protège et sécurise un terrain, une villa ou une maison contre les inciviques de tout acabit. Cette opération se poursuivra prochainement dans la ville de Pointe-Noire.

CAN HANDBALL OYO 2013

Le programme des matchs des Diables rouges cadettes et juniors

Le calendrier de la huitième Coupe d'Afrique des Nations des cadettes et celui de la dix-neuvième édition de la compétition des juniors qui se dérouleront respectivement du 22 au 30 août et du 31 août au 9 septembre à Oyo, dans le département de la Cuvette, ont été rendus publics par la Confédération africaine de handball (CAHB).

Logées dans le groupe B dans la catégorie cadette, les Diables rouges entreront en compétition le 23 août face aux Guinéennes avant d'affronter un jour après les Sénégalaises. Les Congolaises termineront la phase de poule le 25 août en se mesurant avec les Léopards de RDC. Les quarts de finale sont annoncés le 27 août. Les demi-finales le 28 août, et la finale le 30 août.

Chez les juniors, les Diables rouges débute le tournoi le 1er septembre face aux Maliennes. Elles affronteront les Guinéennes le 2 septembre avant de se mesurer avec les Tunisiennes le 3 septembre lors de la dernière journée des matchs de poules. Les quarts de finale de la compétition des juniors se joueront le 5 septembre, un jour avant les demi-finales. La finale interviendra le 8 septembre. Notons que ces compétitions regroupent huit équipes réparties en deux poules de quatre. La poule A des cadettes est composée de l'Angola, de la Tunisie, de l'Algérie et du Gabon. Le Congo est placé dans le groupe B avec la RDC, la Guinée et le Sénégal. Chez les juniors, l'Angola disputera la tête du groupe A avec l'Algérie, la RDC et le Rwanda. Le Congo est dans le groupe opposé avec la Tunisie, la Guinée et le Mali.

James-Golden Éloué

Gégé Nganga préoccupé par le manque de matchs internationaux

À trois semaines du grand rendez-vous africain de handball, qui se déroulera du 22 août au 9 septembre à Oyo (département de la Cuvette), et va réunir les cadets et juniors filles, le directeur technique national de la Fédération congolaise de handball s'est plaint du manque de matchs tests internationaux.

Gégé Nganga s'est exprimé le 26 juillet à Pointe-Noire, à l'occasion de sa mission pour sélectionner les joueuses qui feront partie des deux sélections des Diables rouges. Selon lui, la préparation

d'une équipe à une compétition de haut niveau nécessite plus de temps : « Ça fait mal quand vous allez à une grande compétition comme la Can sans des rencontres internationales qui permettent de faire le point technique », a-t-il regretté avant d'ajouter : « Préparer une équipe ne se fait pas en deux jours. Cela nécessite suffisamment de temps. Si vous avez six mois avant, c'est mieux qu'un ou deux mois », a-t-il indiqué.

Toutefois, il a souligné que les équipes congolaises disposaient de joueuses de qualité qui seront

à la hauteur de la tâche. « Nous avons des joueuses kamikazes capables de défendre les couleurs nationales et nous allons nous battre », a assuré Gégé Nganga, qui a estimé que les juniors devaient se battre pour conserver le titre et que les cadettes devaient monter d'un cran.

Notons que les équipes congolaises se préparent en deux groupes, l'un à Brazzaville et l'autre à Pointe-Noire, en attendant le regroupement qui se fera dans quelques jours.

Charlem Léa Legnoki

VOLLEY-BALL

La DGSP double fois championne de Brazzaville

Déjà vainqueur, la saison dernière, dans les deux versions des seniors, l'équipe de la Direction générale de la sécurité présidentielle a réédité son exploit le week-end dernier.

Les deux équipes d'Interclub ont en effet subi la loi de cette équipe montante. Elle a confirmé sa bonne forme en l'emportant chez les messieurs sur un score de trois sets. La DGSP gagnait la première manche par 26-24 avant que l'In-

terclub 1 ne rétablisse l'équilibre au deuxième set (1-1). L'enthousiasme engendré par cette égalisation s'est éteint lorsque la DGSP a étalé sa puissance dans les sets suivants, qu'elle a remportés respectivement 25-20 et 30-28.

L'Interclub a connu le même sort chez les dames. Elle a rétabli l'équilibre au deuxième set 26-24 après avoir perdu la première manche sur ce score. L'équipe ne savait plus comment lutter

lorsqu'elle a perdu les deux sets décisifs 25-20 et 25-17. Notons que c'est Kinda Odzho qui a occupé la troisième place chez les dames devant l'AS Lumière. Chez les messieurs, on déplore les forfaits enregistrés par le Volleyball Espoir2 (trois forfaits) et VBCE 1 (un forfait). Quant à la DGSP, elle attend le championnat national prévu du 1er au 8 août pour encore frapper fort.

J.G.E.

BRIN D'HISTOIRE

Une rencontre historique de football

Le 2 août 1953 eut lieu à Brazzaville une rencontre historique de football. Avant toute chose, un petit retour sur le contexte. Bien que les conditions du Congolais sous la colonisation aient évolué, il n'en demeurait pas moins que dans la vie de tous les jours une discrimination rampante caractérisait les relations Noirs et Blancs. Au football, par exemple, ces derniers jouaient entre eux. Les Noirs, de leur côté, s'ébrouaient sur des terrains de fortune. Dans un tel contexte une rencontre opposant une équipe de Noirs à celle des Blancs prenait une dimension historique. Les Diables Noirs affrontèrent le Cab (Club athlétique brazzavillois) composé de Blancs.

Ce sont les Européens qui ont introduit le football dans notre pays. Sa présence est manifeste à Brazzaville dès le début du 20^e siècle. La première équipe qu'ils formèrent dans cette ville se dénommait Éléphants. Le premier terrain de football digne de ce nom fut aménagé sur l'emplacement de l'hôtel Congo-Océan, anciennement Buch Muller et actuellement Auberge des Jeunes. Le premier

match des Éléphants s'y déroula le 14 juillet 1924 contre une équipe de Léopoldville.

Vers 1926 les Éléphants devinrent le Club athlétique brazzavillois (Cab) et s'installèrent, en 1927, au nouveau stade inauguré par le gouverneur général Raphaël Antonetti, baptisé stade Marchand, du nom d'un compagnon de Brazza. Dans le Cab on notait la présence de Réunionnais et d'Antillais. Les Africains, de leur côté, créèrent l'Équipe sportive militaire. Pendant ce temps, dans les villages de Brazzaville Dakar, Mariage, Poto-Poto et Baongo, les premiers balbutiements du football se faisaient sur des terrains de fortune.

Sous l'impulsion de Flavien Bongo, sportif accompli, le Club scolaire brazzavillois et le Club Napoléon débroussaillèrent un coin de brousse et tracèrent un nouveau terrain de football à l'emplacement de l'actuelle école de l'Unité africaine, ancienne Grande école de Poto-Poto. Le 14 juillet 1930 ce stade fut inauguré en présence du Gouverneur général Antonetti. Paul Kamba, Antoine

Mombiloh et un peu plus tard Albert Gradwolh furent les premiers arbitres congolais. Baongo créa à son tour une équipe, Olympic, avec à sa tête, Félix Tchibinda appuyé par Jules Kizonzi dit « Onze », Moutsala et son frère aîné surnommé Dix-neuf, Arthur Loubassou, Prosper Décorads, Massengo (le père des frères Massengo Boniface et Clément Fu-Manchu), etc.

Le 23 juin 1950 l'A.s.m. (Association sportive missionnaire), créée sur les cendres d'Olympic de Baongo, devient Diables-Noirs. C'est cette équipe qui, sous la direction d'un entraîneur français, Aimé Brun, passa de Lorraine aux Diables-Noirs, eut le privilège de disputer le tout premier match eurafricain le 2 août 1953, au stade Marchand. Ce fut un grand événement.

De nombreux dirigeants historiques présidèrent aux destinées des Diables Noirs : Thomas Gilbert Makoundia (record de longévité à la présidence), Samba Prosper, Missolocket Jean-Prospère, Goye François, Fidèle Mankélé, etc. Aujourd'hui, Hugues Ngouelondélé

est le président des Diables-Noirs. Des joueurs, on retiendra des noms comme Boniface Massengo, Clément Massengo, Bibanzoulou Adolphe « Amoyen », Loukoki Jean-Marie « Kopa », Batiaka Lévy « Dekos », Badia-Nzébéle Anatole, Makouezi Germain « La Flèche », Kizonzi Valentin « Pigeon », Baboutila Ange « Fantômas », Mahoukou, Mougani « devis » Matouba, Songo « Vieux marche », Nkazi « Grillet », Solat Moïse « Alias », Bikouri Jean-Christophe, Maxime Matsima « Yachine », Ndouri Robert « Piantoni », Dzabana Germain « Jadot », Filankembo Nicaise « Matsoua », Moumpala, Mayama Placide « Vignal », Mantari Joseph « Defoufou », Miatouka Norbert « Combattant », Docteur Nkaya, Bourreau, Nganga Dominique « Poison ou de Yaya », Bilala Poppens, Assah (Berinois), Dione (Sénégalais), Niambi « Ben », Sanghoud Camille « Deladanse », Moussa, Sambissa Clément « Deblowert », Yocka « Mur », Ndey Léopold, Lipahu, Bikouta « Tonton », Kouba Jean « Comet », etc. C'était une autre époque.

Mfumu